



Formation initiale
des Chefs d'établissement



Formation initiale des Chefs d'établissement

Un parcours progressif et accompagné

De la détermination à la prise de fonction, les différentes étapes de la formation initiale du chef d'établissement constituent un parcours progressif en 3 étapes, pas obligatoirement réalisées de façon consécutive.

• Détermination

Une année pour permettre aux personnes de se déterminer, de manière éclairée et lucide en ayant pris la mesure de la complexité d'un métier inscrit dans une mission d'Eglise, en vue d'assumer la responsabilité de chef d'établissement au sein de l'Enseignement catholique.

• Formation préalable

Une année pour permettre aux personnes de se préparer à exercer la responsabilité de chef d'établissement :

- *En s'appropriant les enjeux essentiels de la mission et du métier*
- *En acquérant des connaissances*
- *En développant les compétences et postures incontournables pour entrer en mission.*

• Formation post-nomination

Un parcours de 23 jours de formation répartis en modules de 2, 3 ou 4 jours pour accompagner la pratique professionnelle du chef d'établissement nouvellement nommé, l'aider à adapter et réguler son mode de pilotage, lui permettre de développer sa capacité réflexive et de construire une vision stratégique et prospective.

• Formation des chefs d'établissement nommés sans formation préalable

Un parcours de 41 jours de formation répartis en modules de 2, 3 ou 4 jours pour accompagner la pratique professionnelle du chef d'établissement nouvellement nommé, l'aider à adapter et réguler son mode de pilotage, lui permettre de développer sa capacité réflexive et de construire une vision stratégique et prospective.

Depuis 2014

La formation initiale des chefs d'établissement est certifiante et prépare à la certification de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation », certification professionnelle de niveau 7 enregistrée au RNCP, par décision de France Compétences du 29 juin 2020. La certification est inscrite au statut du chef d'établissement et constitue la modalité de formation des dirigeants de l'Enseignement catholique.



Parcours de Détermination

à la mission de chef d'établissement pour le
1^{er} et le 2nd degrés

1^{ère} phase
du dispositif de formation initiale

Public : enseignants ou cadres éducatifs en établissement
scolaire

Prérequis pour suivre cette 1^{ère} phase du dispositif

- ↳ Etre inscrit au dispositif par une tutelle
diocésaine ou congréganiste.
- ↳ Répondre aux obligations légales d'ouverture d'un
établissement scolaire



Parcours de détermination

Présentation du Parcours

- 1 - La Tutelle inscrit le stagiaire en formation.
- 2 - L'ECM adresse au stagiaire retenu les informations sur le dispositif, et les modalités de prise en charge.
- 3 - Le stagiaire entre en année de détermination, constituée de 4 étapes :
 - Une session inaugurale (2 jours)
 - Une session longue, en résidentiel (5,5 jours)
 - Un stage d'observation (5 jours)
 - Une session de relecture (3 jours)

La session inaugurale et la session longue, en proposant un éclairage progressif sur la mission et le métier de chef d'établissement, aident le stagiaire à construire les fondements de sa détermination.

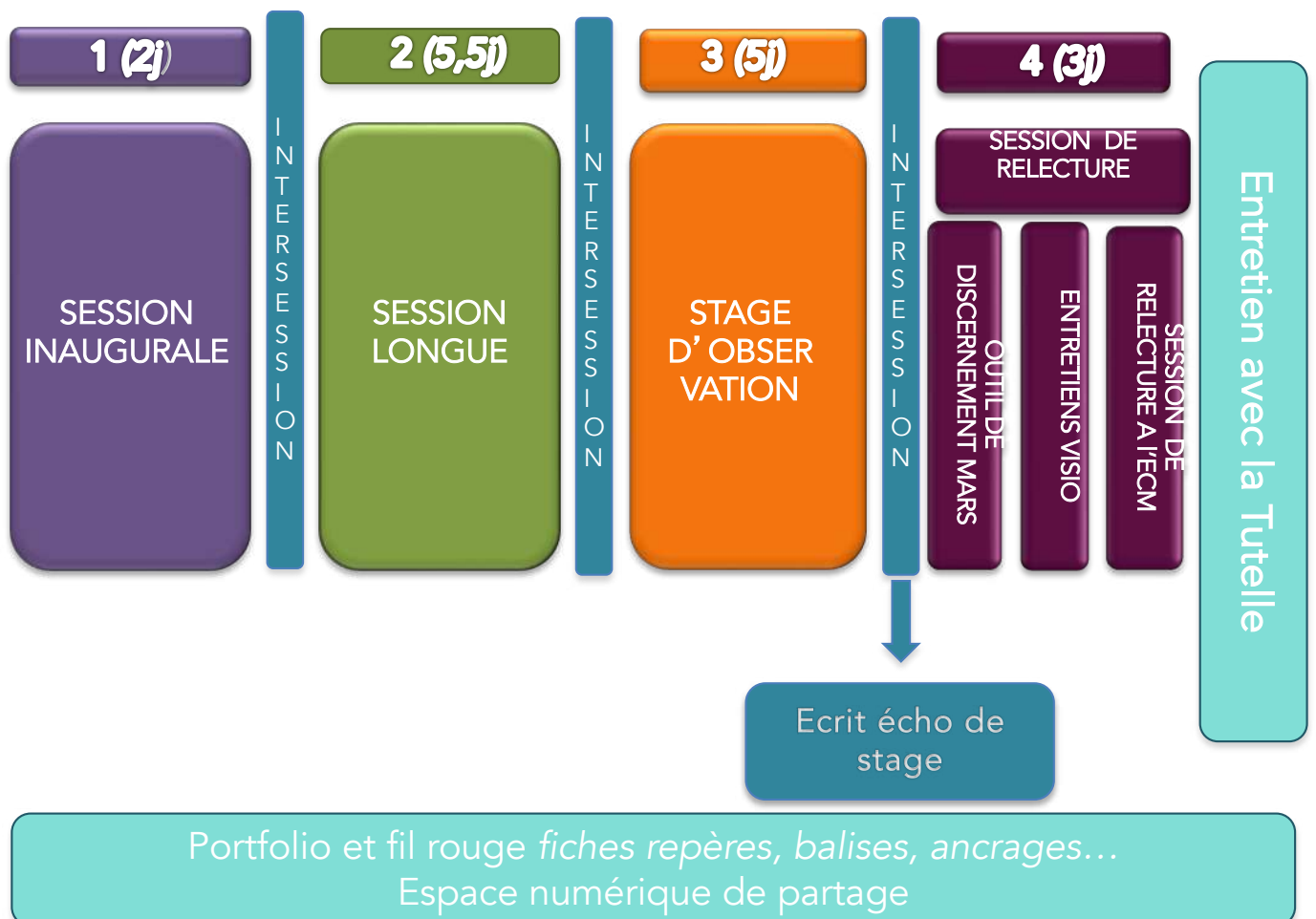
Un stage dans un établissement différent du sien lui permet d'observer la réalité professionnelle d'un chef d'établissement et de comprendre le fonctionnement global de l'établissement. Les observations sont formalisées dans un écrit de type « écho de stage ». Enfin, la session de relecture, temps de synthèse, permet de construire un choix éclairé, de préparer l'entretien avec la tutelle et d'envisager les axes possibles et voulus d'une évolution professionnelle.

- 4- La tutelle a un nouvel entretien avec le stagiaire. Elle reprend avec lui l'étude de ses motivations et l'évolution de celles-ci. En fonction du cheminement du stagiaire et/ou de la réalité des postes à pourvoir dans les établissements de la tutelle, la tutelle et/ou le stagiaire peuvent alors décider :
 - La poursuite du processus de formation préparant à la fonction de chef d'établissement. L'inscription en année préalable correspond à l'entrée dans le parcours certifiant préparant au Titre de « Dirigeant des organisations éducatives scolaires et/ou de formation ».
 - La poursuite du parcours de formation (et de certification) dans le cadre de la formation des cadres intermédiaires (Certification de coordinateur opérationnel dans des établissements éducatifs scolaires et/ou de formation).
 - L'interruption de la formation.



Année de détermination

Année de détermination





Organisation du parcours

Objectifs et contenus

Session inaugurale : Ouverture du parcours en proposant un éclairage large et une prise de hauteur afin de mieux comprendre les enjeux et les défis à relever pour les chefs d'établissement de l'Enseignement catholique

- Comprendre et prendre la mesure du "recevoir Mission".
- S'appropriier le projet de l'Enseignement catholique, connaître son organisation et les textes de référence.
- Construire les repères nécessaires pour comprendre l'articulation mission/métier : appréhender ce à quoi engage l'article 145 du statut : « Avec la responsabilité pastorale que lui confère la lettre de mission, le chef d'établissement a la charge éducative, pédagogique, administrative et matérielle de l'établissement ».

Session longue : Cette session est prévue en résidentiel (hébergement et restauration sur place)

- Comprendre la transversalité de la mission pastorale et la manière dont elle s'exerce dans les charges éducative, pédagogique, administrative et matérielle.
- S'appropriier le projet de l'Enseignement catholique, connaître son organisation et les textes de référence.
- Approfondir les connaissances nécessaires à la participation de l'Enseignement catholique au service d'éducation de l'Eglise : Bible, Théologie, Droit canon.
- Construire les premiers repères de management éclairé par la Pensée Sociale de l'Eglise.
- Construire quelques repères sur le fonctionnement et l'animation d'une communauté éducative.

Session de relecture : Temps de synthèse et de bilan de l'année de détermination, invitation à chacun(e) à relire le parcours sur 3 axes interdépendants : la mission, le métier, la connaissance de soi.

- Relire son parcours pour se déterminer sur la mission,
- Tirer profit des observations du stage et les mutualiser.
- Confronter et stabiliser ses représentations de la mission et du métier.
- Poser les fondements de sa détermination et être capable de les expliciter.
- Se situer en relation avec la Tutelle.

Modalités pédagogiques

- Alternance entre temps d'apports, conférences, d'ateliers de réflexion et production,
- Rencontres, témoignages
- Table ronde, débats
- Travail autour d'études de cas
- Entretiens individuels



Stage d'observation

Ce stage, situé en écho de la session longue, fait partie intégrante de la formation. Sa durée est d'une semaine. Il s'agit de partager le quotidien d'un chef d'établissement, et de rendre compte de ses découvertes et questionnement au travers d'un écrit qui sera exploité lors de la session de relecture.

Objectifs

- Observer et analyser la manière dont un chef d'établissement organise, anime, accueille, rencontre, fait vivre les structures, délègue, prend des décisions, ose, encourage l'innovation, partage et fonctionne en réseau, construit des partenariats...
- Observer et analyser la vie et le fonctionnement de l'établissement, et notamment repérer ce qui est induit par les choix, postures, principes d'action du Chef d'établissement.
- Par rapport à ces observations, questionner sa détermination : En quoi ce que j'ai observé nourrit-il mon projet? En quoi cela vient-il le questionner, voire le remettre en question ?

Recommandations

En accord avec le chef d'établissement, le stagiaire pourra participer avec lui à certaines réunions (conseil de classe, conseil d'établissement...),

Le stagiaire s'engage à respecter des règles déontologiques de discrétion et de confidentialité.

Écrit écho de stage

Cet écrit rend compte des observations et de l'analyse qui en découle pour nourrir la démarche de détermination.

Durée : 5 jours

Lieu : choisi par le stagiaire en dialogue avec sa Tutelle.

Période : entre la Session longue et la session de relecture.

Possibilité d'adosser le stage à la session longue afin de faciliter le remplacement.

Coût pédagogique 0€
Pas de prise en charge des frais annexes.



Informations pratiques

Sessions	Dates et lieux						
Session Inaugurale	Mercredi 20 et jeudi 21 septembre 2023 ECM - Montrouge						
	ANGERS	BORDEAUX	LILLE	LYON	NANCY	PARIS	VANNES
Sessions Longues	Du 8 au 13 janvier 2024	Du 13 au 18 novembre 2023	Du 20 au 25 novembre 2023	Du 27 novembre au 2 décembre 2023	Du 8 au 13 janvier 2024	Du 22 au 27 janvier 2024	Du 20 au 25 novembre 2023
Stage d'observation	Dates : entre la session longue et la session de relecture Lieu : Choisi par le stagiaire en dialogue avec sa Tutelle						
Session Relecture, en distanciel et à l'ECM	GROUPES BORDEAUX LILLE VANNES : 13 mars 2024 - 14h-16h30 en distanciel GROUPES ANGERS LYON NANCY PARIS : 20 mars 2024- 14h-16h30 en distanciel GROUPES BORDEAUX VANNES : 13 mai 2024 distanciel - 15 et 16 mai 2024 à l'ECM GROUPES LILLE LYON : 17 mai 2024 distanciel - 21 et 22 mai 2024 à l'ECM GROUPES ANGERS NANCY PARIS : 21 mai 2024 distanciel - 23 et 24 mai 2024 à l'ECM						

Durée totale du parcours de formation : 10,5 jours soit 73,5 heures
Coût total de la formation : forfait 735 €

- Prise en charge possible selon les situations : Formiris — CPF — Akto — Fonds propres

Inscriptions par les tutelles entre février et avril
Un comité de recrutement fait la sélection des dossiers retenus

Responsable administrative du parcours : Myriam Boutruche m-boutruche@enseignement-catholique.fr

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : contacter la responsable administrative du parcours.